

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE DU THOUARSAIS

L'action du Centre Intercommunal d'Action Sociale du Thouarsais est définie par les statuts de la Communauté de Communes. Le CIAS est en charge de l'action sociale d'intérêt communautaire sur tout le territoire:

1. intervention en faveur du développement des modes de gardes collectifs de la petite enfance
2. intervention communautaire en faveur des personnes âgées, handicapées et des familles
3. intervention communautaire en faveur des résidents des aires d'accueil des gens du voyage
4. intervention en faveur de la politique d'insertion
5. intervention en faveur du développement des actions envers la santé

Le Conseil d'Administration du CIAS règle par ses délibérations les actions mises en oeuvre. Il est composé de 27 membres:

- ✓ le Président, de droit le Président de l'établissement public de coopération intercommunale
- ✓ 13 membres issus du Conseil communautaire
- ✓ 13 membres nommés par le Président issus de la Société Civile.



Bernard PAINEAU, Président

Membres issus du Conseil Communautaire :



JeanJacques JOLY,
Vice-Président



Edwige ARDRIT
Administratrice déléguée
à la Petite Enfance



Lucette ROUX
Administratrice déléguée
au Chantier d'Insertion



David BAPTISTE



Luc-Jean DUGAS



Claude FERJOU



Pierre BIGOT



Sylvaine BERTHELOT



Marc NERBUSSON



Patrice PINEAU



Christine RENAULT



Nathalie RIVEAULT



Laura SUAREZ

Membres représentant la société civile :



Christian FRADIN
RESTOS DU COEUR



Bernard BOISSINOT
FNATH



Jean-Robert BEAU
FNATH



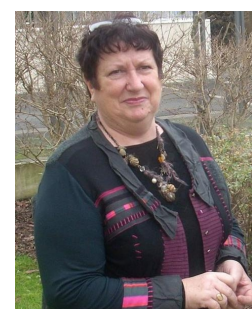
Gilbert BRETON
UDAF



Gilbert CAILLAIS
ATI 79



Michel DUCLOU
Génération Mouvement



Any DROCHON
CLIC



Catherine GUIGNARD
SECOURS POPULAIRE



Nadine KIMBOROWICZ
PERSONNE QUALIFIEE



Catherine LANDRY
PERSONNE QUALIFIEE



Chantal NARGEOT
ADAPEI



Jacques RESMOND
Génération Mouvement



Jean-Marie SOURLIER
RESTOS DU COEUR